



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la procédure de passation des marchés du 22/01/2018 d'Algérie Poste et en application de l'article 94 de la dite procédure, La direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'Ain Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N° DUPW/13/2025 du 27/04/2025 Relative aux « TRAVAUX DE REFECTION D'ETANCHEITE DU BUREAU DE POSTE AMOURAH R4 »

Qu'à l'issu de l'évaluation des offres techniques et financières, la convention est attribuée à titre provisoire à **SARL H M Z K HAMLAOUI zakaria** sise a **Cité frères nadjem –AIN DEFLA**.

ETB Retenue	Note Globale	Montant l'offre en TTC	Délai d'exécution	Base de choix du soumissionnaire
SARL H M Z K HAMLAOUI ZAKARIA NIF : 002244076496629	53.00 Pts	483 497.00 DA	40 Jours	L'Offre moins disant

Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la Commission de wilaya des marchés publics sis à l'adresse direction de l'unité postale de la wilaya d'ain defla cité frères menad dans un délai de **10 jours** à compter de la date d'affichage du présent avis.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (3) jours à compte du premier jour de l'affichage de l'attribution provisoire de la convention à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Ain- defla le 25/06/2025

